

Réf: Dossier N° 046690

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « HERACLION-INTER VOYAGE »

Siège social Abidjan, koumassi, Mairie, Lot 64, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 19/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HERACLION-INTER VOYAGE »

Objet : Billetterie, tourisme, assistance voyage et visa , assurance toutes catégories, réservation d'hôtel, location et vente de voiture , transfert d'argent, gestion immobilière , import-export , et événementiel , transport de personnes et de marchandises, prestation de service divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition , la location de tous biens meubles et immeubles , l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec la possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce , la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement toutes opérations financières , commerciales , industrielles , mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement, à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, koumassi, Mairie, Lot 64, Ilot 01

Dirigeant(s) : M ETTY MIAN MAXIME PATERNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06565 du 02/11/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32066/GTCA/RC/2021 du 02/11/2021

